

L'école maternelle est faite pour votre enfant

Une brochure de présentation
du programme scolaire de l'école maternelle



L'école maternelle est faite pour votre enfant
Skolverket, version revue et corrigée 2007

Cette brochure peut être commandée à :
Fritzes kundservice
106 47 Stockholm
Tél. : 08-690 95 76
Fax : 08-690 95 50
E-mail : skolverket@fritzes.se

Numéro de commande : 07:993

Conception graphique : Mera text & form
Traduction et PAO : Ord & Stil AB
Photos : Fotograf Hans Alm/22tango
Impression : Lenanders Grafiska 2007



Vous êtes important

En tant que parent, vous êtes la personne la plus proche de votre enfant. C'est pourquoi votre point de vue compte énormément à l'école maternelle. En exprimant votre avis, vous aidez le personnel scolaire à donner à votre enfant exactement ce dont il a besoin.

Afin de pouvoir être à nos côtés et avoir une influence sur le fonctionnement de votre école maternelle, vous avez besoin d'en connaître les principes.

Atteindre les mêmes objectifs

Le gouvernement et le parlement ont établi un programme scolaire qui reprend les valeurs fondamentales de l'école maternelle et définit ses objectifs et ses missions. En parcourant le programme scolaire, Lpfö 98, vous saurez ce que vous, parent, êtes en droit d'attendre et d'exiger de l'école maternelle.

Votre commune peut aussi avoir ses propres objectifs, outre ceux exprimés dans le programme scolaire. Les communes disposent en effet d'une commission et d'un organe administratif qui ont la responsabilité de l'école maternelle. Vous trouverez leurs coordonnées dans l'annuaire téléphonique ainsi que sur notre site Internet.

Toutes les écoles maternelles communales doivent suivre le programme scolaire. Le programme doit également servir de référence pour décider si une association de parents d'élèves, par exemple, peut obtenir l'autorisation d'ouvrir une école maternelle privée. Il doit également être une base d'orientation pour les crèches familiales.

L'école maternelle accueille généralement les enfants âgés de 1 à 5 ans.



« L'école maternelle doit être synonyme d'amusement, de sécurité et d'instruction pour tous les enfants qui l'intègrent. »

Extrait du programme scolaire, Lpfö 98



Pas à pas vers un apprentissage qui dure toute la vie

Le fonctionnement de l'école maternelle doit s'appuyer sur une pédagogie où la prise en charge, l'attention, l'éducation et l'apprentissage forment un tout. Cela signifie que l'école maternelle est avant tout construite autour des besoins de votre enfant, même si elle doit également permettre à vous, parent, de travailler ou d'étudier.

Le programme scolaire souligne l'importance du jeu dans le développement et l'apprentissage de l'enfant. Les enfants doivent montrer une capacité à s'exprimer de diverses manières, seul ou en groupe, par exemple par le chant, la musique, les arts visuels, la musique ou le théâtre, à l'oral comme à l'écrit. Le développement du langage chez l'enfant est un point important à l'école maternelle. Pour les enfants dont la langue maternelle n'est pas le suédois, l'école a une responsabilité particulière.

La démocratie est le principe sur lequel se basent les activités à l'école maternelle. Les enfants doivent apprendre à respecter la valeur égale de chacun. Le personnel scolaire doit tenir compte des opinions, des intérêts et des expériences propres à chaque enfant pour planifier les activités quotidiennes.

L'école maternelle doit également contester les rôles traditionnellement attribués à l'un et l'autre sexe, et accorder une place importante à la question de l'environnement.

Chaque école maternelle est unique

Le programme scolaire doit garantir à tous les enfants l'accès à une école maternelle de même qualité, sans tenir compte du lieu de résidence. Puisque toutes les écoles maternelles suivent le même programme scolaire, elles ont également les mêmes objectifs. Cependant, la manière de travailler peut différer d'une école à l'autre. Dans la mesure où le programme scolaire ne renseigne pas sur la façon d'atteindre ces objectifs, c'est au personnel d'arriver à une solution avec l'aide des parents et des enfants. Ce qui convient dans une école maternelle ne fonctionne peut-être pas dans une autre. Aucun groupe d'enfants ne ressemble à un autre.

La commune est responsable de l'école maternelle au niveau local. Vous pouvez vous tourner vers votre commune si un problème survient et que vous et le personnel ou la direction de l'école ne parvenez pas à le résoudre vous-mêmes.



« A l'école maternelle, les enfants doivent côtoyer des adultes qui entrevoient les possibilités de chaque enfant. »

Extrait du programme scolaire de l'école maternelle, Lpfö 98




Vous avez votre mot à dire

Le programme scolaire stipule que le travail de l'école maternelle doit se faire en collaboration étroite et en toute confiance avec les familles. C'est pourquoi il est essentiel que vous échangiez vos idées avec le personnel scolaire. Le dialogue est possible par exemple lorsque vous déposez ou collectez votre enfant. On vous dira alors comment s'est passée sa journée de votre enfant. Vous pouvez également renseigner l'école s'il s'est passé quelque chose de particulier, avant l'école ou dans la famille, que le personnel devrait savoir. S'il n'y a pas assez de temps, vous pouvez peut-être fixer un rendez-vous un autre jour.

Le personnel de l'école préparera l'entretien autour du développement personnel de l'enfant, et vous pourrez alors discuter de l'épanouissement de votre enfant, de son développement ainsi que du fonctionnement de l'école. Le programme scolaire peut être un bon point de départ pour votre conversation.

Lorsque le personnel planifie les activités, votre point de vue, ainsi que celui des autres parents, doivent être pris en compte. Vous avez également le droit d'assister aux activités et d'en donner une appréciation.



Vous souhaitez lire l'intégralité du programme scolaire ?

Il est présent dans toutes les écoles maternelles. Vous pouvez en commander un exemplaire aux éditions Fritzes (tél. : 08-690 91 90).
Le programme est également disponible sur le site Internet de la Direction nationale de l'enseignement, Skolverket, dans la rubrique « Lagar och regler ».

Voici l'adresse : www.skolverket.se

Skolverket

www.skolverket.se